



NON À L'ARNAQUE DU DROIT DE TIMBRE !

Chères et chers journalistes,

Le mardi 5 octobre 2021, le PS Suisse, avec ses partenaires, déposera les signatures du référendum contre l'arnaque du droit de timbre. La majorité de droite du Parlement et le Conseil fédéral souhaitent abolir progressivement le droit de timbre. Les mauvaises personnes en profiteraient : le droit de timbre est principalement payé par les grandes entreprises et les sociétés financières, qui bénéficient déjà de nombreux avantages fiscaux en Suisse.

Le PS a lancé le référendum contre la suppression de la première des trois tranches du droit de timbre – la suppression de la taxe d'émission sur les fonds propres – afin de dire stop dès le début. Chaque année, cette arnaque nous coûterait au moins 250 millions de francs, et de nouveaux privilèges sont prévus pour un montant total de 2,2 milliards de francs au bénéfice des grandes entreprises. La population paierait pour ces pertes fiscales – soit par une augmentation des impôts sur le revenu, soit par une réduction des services publics.

Mardi, 5 octobre 2021, 10h00-10h30

Chancellerie fédérale, Terrasse du Palais fédéral (côté sud du Palais fédéral)
3005 Berne

Les personnes suivantes participeront à la conférence de presse :

- **Cédric Wermuth**, conseiller national (PS/AG), co-président du PS Suisse
- **Jacqueline Badran**, conseillère nationale (PS/ZH), vice-présidente du PS Suisse
- **Emmanuel Amoos**, conseiller national (PS/VS)
- **Pierre-Yves Maillard**, conseiller national (PS/VD), président de l'USS
- **Franziska Ryser**, conseillère nationale (Les Vert-e-s/SG)

Informations :

Clément Borgeaud / Colin Vollmer, porte-parole adjoints du PS Suisse
(rp@pssuisse.ch / 031 329 69 85)

En nous réjouissant de vous accueillir à cette conférence de presse, nous vous adressons nos salutations les meilleures.

Parti socialiste suisse

Theaterplatz 4
CH – 3011 Berne
Téléphone 031 329 69 85
rp@pssuisse.ch
www.pssuisse.ch